AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 28-9-66 560100

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

27 Septembre 1966

Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Septembre 1966

/ Information /

ARBRES FRUITIERS

MIRABELLIERS

(Secteur Lorraine principalement)

TEIGNE DU BOURGEON DU MIRABELLIER

Compte tenu des observations biologiques faites dans un certain nombre de vergers de mirabelliers de la Région lorraine (en collaboration avec l'I.N.R.A. - Station de Zoologie Agricole de COLMAR) nous conseillons dès maintenant l'application d'un traitement insecticide dans les vergers habituellement soumis aux attaques de la Teigne du mirabellier. La période de ponte est, en effet, largement avancée et les éclosions sont en cours.

Dans les vergers moins exposés, c'est-à-dire là où la Teigne du mirabellier ne représente pas une menace grave pour la productivité des arbres, on pourra surseoir à l'exécution de ce traitement jusqu'à la période d'intervention contre les maladies cryptogamiques (Corynéum notamment) prévue à la chute des feuilles. On interviendra alors en traitement mixte.

On opèrera à l'aide d'un insecticide de synthèse tel que D.D.T., Carbaryl et Esters phosphoriques. Pour ces derniers produits, les formules huileuses (Oléoparathions) sont particulièrement recommandables.

LA DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

La désinfection des semences de céréales a pour but de prévenir certaines maladies cryptogamiques dont les spores se trouvent à la surface des grains et infectent les plantules dès la germination. C'est le cas notamment de :

LA CARIE DU BLE

Les épis cariés sont ébouriffés et se distinguent par leur port dressé et leur teinte verdâtre glauque ; au moment de la maturité, les grains sont remplis d'une poussière d'un brun noir à odeur de poisson pourri.

LE CHARBON NU DE L'AVOINE

La panicule charbonnée devient noire, les enveloppes sont partiellement détruites, les épillets sont remplis d'une substance pulvérulente noire et se désagrègent peu à peu.

.../...

328

LE CHARBON COUVERT DE L'ORGE

L'épi devient également noir, mais contrairement à ce qui se passe dans le Charbon nu, les barbes ne sont pas détruites. Le grain charbonné est remplacé par une masse noire, pulvérulente recouverte d'une membrane blanchâtre.

LES SEPTORIOSES

Ces maladies sont causées par des champignons du genre Septoria.

Septoria triciti s'attaque au blé, parfois au seigle, au cours des hivers doux et humides. Il est en général peu grave. Par contre, Septoria nodorum est spécifique de l'avoine. Les dégâts de Septoriose se manifestent dès le stade plantules, ainsi que sur feuilles, tiges, épis et grains, par des taches brunes plus ou moins allongées avec parfois, de petits points noirs (pycnide).

LES FUSARIOSES

Dues à des champignons du genre Fusarium.F. roseum, cause une réduction de la levée et provoque parfois "un type de piétin avec nécrose de la base des tiges et des racines accompagnée d'un rougissement des tissus malades", mais les attaques de l'épi sont en général beaucoup plus graves(dessèchement de certains épillets dont les grains sont rabougris et échaudés).

L'HELMINTHOSPORIOSE DE L'ORGE

Les feuilles portent des stries longitudinales, jaunes puis brunes, avec ponctuation noire, et se découpent en lanières. Selon la gravité de l'attaque, l'épi avorte ou reste stérile.

Transmissibles par les grains, ces maladies sont justiciables de la désinfection des semences, alors que d'autres affections également bien connues ne sont pas atteintes ; c'est le cas des Charbons internes qui affectent la plante à la floraison (Charbon du blé et Charbon nu de l'orge) et ne peuvent être combattus que par un trempage spécial dans l'eau chaude (pratiquement irréalisable chez l'agriculteur) ou par le renouvellement des semences.

DESINFECTANTS DE SEMENCE

A la suite de nombreux essais effectués tant par l'I.N.R.A. que par différents organismes officiels ou privés, les indications suivants peuvent être données quant à l'efficacité des différents produits à l'égard des principales maladies.

CARIE DU BLE : la plupart des fongicides désinfectants de semences sont efficaces à l'égard de la Carie. Citons en particulier :

Les Organo-mercuriques, l'Hexachlorobenzène, H.C.B., l'Oxyquinoléate de cuivre, le Manèbe, le Quintozène, les dérivés quinoniques, le Carbatène, le Cuprobame, le Mancozèbe.

L'Oxychlorure de cuivre, le Thirame et le Phaltane se sont révélés quelque peu insuffisants.

CHARBONS EXTERNES ET HELMINTHOSPORIOSE DE L'ORGE

Organo-mercuriques, Manèbe (à 48 % de matière active).

SEPTORIOSES ET FUSARIOSES

Organo-mercuriques, Manèbe (à 40 % de matière active), Mancozèbe (à 48 % de M.A.) Mezinèbe (à 50 % de M.A.) Oxyquinoléate de cuivre (à 15 % de M.A.).

.../...

Le Thirame est très efficace contre les Fusarium.

Très polyvalents, les Organo-mercuriques sont par contre, des poisons violents qu'il faut manipuler et utiliser avec prudence. Il y a donc lieu de respecter scrupuleusement les conditions d'emploi mentionnées sur les emballages. Le Thirame est irritant pour la peau et les muqueuses et nécessite aussi des précautions d'emploi. On reproche également au Manèbe des propriétés irritantes.

PRATIQUE DES TRAITEMENTS

Le traitement peut être réalisé par la voie humide (par aspersion ou immersion de la semence) mais le procédé le plus pratique est certainement le poudrage. Il permet un enrobage complet en ayant recours à un matériel simple. Le dispositif le plus pratique est la baratte désaffectée ou tout dispositif réalisant le même brassage.

Le poudrage humide : qui consiste à humecter le grain avec une petite quantité d'eau avant d'effectuer le poudrage, accroît l'adhérence des produits aux grains et évite les poussières toxiques.

PROTECTION CONTRE LES INSECTES ET LES CORBEAUX

Outre le traitement fongicide des semences, il est parfois indispensable d'assurer la protection des semis contre certains insectes ennemis des semences et plantules de céréales en particulier les larves de Taupins (Vers fil de fer), l'Oscinie ou Mouche de frit la Mouche grise des céréales etc... Les Corbeaux peuvent aussi causer des pertes sérieuses aux emblavures.

CONTRE LES INSECTES : on pourra utiliser avantageusement en traitement des semences, un insecticide à base de Lindane (poudre titrant 30 à 40 % de M.A.), d'Heptachlore (poudre à 30 % de M.A.) ou d'Aldrine (poudre à 30 % de M.A.).

CONTRE LES CORBEAUX : Les produits actuellement sur le marché sont avant tout répulsifs. L'Anthraquinone et la Diphenylguanidine sont les plus actifs. Il existe dans le commerce des produits complexes préparés spécialement pour les traitements mixtes (fongicide et insecticide , fongicide et corvicide, insecticide fongicide et corvicide, insecticide et corvicide).

DESHERBAGE CHIMIQUE DU COLZA

La destruction du Vulpin, du Ray-Grass et des repousses de céréales dans les cultures de colza est possible, grâce à l'emploi du T.C.A. ou du Dalapon.

Le Trichloracétate de sodium T.C.A. doit s'utiliser tôt et avant que le Vulpin n'atteigne le stade trois feuilles. Toutefois, le colza devra présenter 2 à 3 feuilles en plus des 2 cotylédons, l'application devra se faire sur sol humide à raison de 300 à 400 litres d'eau/ hectare. On emploiera de 5 à 7 kg de matière active à l'hectare selon que le Vulpin aura 1 à 3 feuilles.

Le Dichloropropionate de sodium (Dalapon) peut s'employer plus tardivement sur Vulpin "tallé". Cependant, il faudra éviter de traiter des colzas qui commencent à monter, car après le stade "rosette", ces plantes ne peuvent plus être traitées sans risques de jaunissement qui amènent une baisse de rendement appréciable.

Utiliser de 2 kg à 2,500 kg de matière active à l'hectare (dose faible pour le Vulpin lorsque la température est élevée - dose forte pour les autres graminées).

Ce produit rendant les colzas passagèrement plus sensibles au froid, il est recommandé de traiter avant les premières gelées.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

329